

# COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

29.10.2024

SALLE POLYVALENTE

## Membres présents

### ▪ Proches des habitants :

- Mme GARET (fille de Mme CLAIRACQ)
- Mme LACROIX (fille de Mme COSTE)
- Mr BERTHOLLET (Mari de Mme BERTHOLLET)
- Mr IBANEZ (ami de Mme PIGGIO)
- Mr ALLESSANDRINI (Mari de Mme ALLESSANDRINI)
- Mr STECKLER (fils de Mme STECKLER)
- Mme CASAROTTO (fille de Mme EJARQUE)
- Mme MEIRA (Fille de Mr FERNANDES MEIRA)

### ▪ Habitants présents :

- Mme GANDY
- Mme PIGGIO
- Mme STECKLER
- Mme EJARQUE

### ▪ Représentant de l'organisme gestionnaire :

- Monsieur COUDURIER Jean-Pierre, Vice-Président du CCAS.

### ▪ Membres du personnel présents à la réunion :

- Mme ZEHR Stéphanie (Nouvelle psychologue de l'EHPAD)
- Mme CHARRIERE Céline (aide-soignante)
- Mme DUNN Julie (animatrice)

## L'Ordre du jour est :

- Présentation des nouvelles modalités exigées par l'ARS pour le Conseil de la Vie Sociale, à savoir : Mise en place d'élections pour les représentants des résidents, les représentants des familles, les représentants du personnel ainsi que l'élection d'un président. Ces élections donneront lieu à l'établissement d'un nouveau règlement intérieur pour le CVS.
- Point sur les arrivées au sein du personnel
- Projet d'animation en construction

## *Plusieurs points ont été évoqués*

### 1. NOUVELLES ARRIVÉES AU SEIN DU PERSONNEL

- *Nouvelle directrice-adjointe à compter du 4 novembre.*

Il a été évoqué l'arrivée d'une nouvelle directrice-adjointe, Madame MUNOZ, à compter du 4 novembre, à l'EHPAD.

Pour rappel, Clothilde ROGEZ, directrice, est en arrêt de travail depuis plus de 2 ans.

Madame MUNOZ est donc embauchée pour un contrat d'une durée de 6 mois, reconductible, en fonction de la prolongation (ou non) des arrêts de travail de Madame ROGEZ.

Madame MUNOZ a été infirmière coordonnatrice par le passé et a passé les diplômes pour devenir directrice. Cette dernière a donc une connaissance déjà bien installée du milieu et du fonctionnement d'un tel établissement.

Cette arrivée va permettre de donner une nouvelle dynamique, avec le maintien d'une direction en intérim par Madame Emilie MARTIN, Directrice générale des services au CCAS de Barberaz.

Madame MARTIN assurera principalement les parties financière et administrative du poste, ainsi que le lien avec l'ARS (Agence régionale de Santé) et le Département, tandis que Mme MUNOZ aura en charge

une partie plus axée sur le « terrain » et notamment la relation directe avec le personnel, les résidents et les familles au quotidien.

▪ *Nouvelle psychologue, Madame ZEHR Stéphanie depuis le 24 octobre.*

Une nouvelle psychologue est en poste à l'EHPAD depuis le jeudi 24 octobre. Il s'agit de Madame ZEHR Stéphanie.

Pour rappel, Mathilde HOMBIAT, ancienne psychologue de l'EHPAD a quitté son poste en juillet dernier.

Stéphanie ZEHR a travaillé pendant 23 ans au département de l'Isère où elle était coordinatrice des centres de santé sexuelle.

Elle a repris des études il y a 5 ans afin de devenir psychologue et a effectué son stage de MASTER 2 à l'EHPAD du Clos Saint-Joseph à Jacob-Bellecombette. Ce stage auprès du public âgé lui a permis de découvrir les structures accueillant des personnes âgées et lui a donné l'envie de travailler auprès d'elles.

Elle a également pu observer, lors de son stage, l'approche de la Méthode Montessori auprès des personnes présentant des troubles cognitifs. Elle souhaite se servir des éléments intéressants de cette approche afin de les mettre en action auprès des résidents des différents secteurs et notamment sur Amande/Vanille.

Du fait de sa très récente prise de poste, Stéphanie ZEHR n'a pas encore établi les modalités de prise de rendez-vous. Ces informations sont à venir.

Stéphanie ZEHR s'est rendue à plusieurs animations depuis sa prise de poste afin de créer du lien et de se faire connaître par les résidents.

Pour rappel, le bureau de Stéphanie ZEHR se situe sur le secteur PISTACHE à côté de la chambre 116 (bout du couloir).

▪ *Nouvelle animatrice, Julie DUNN depuis le 2 septembre.*

Une nouvelle animatrice coordinatrice de la vie sociale, est sur le poste depuis le 2 septembre. Il s'agit de Julie DUNN ;

Pour rappel, Christelle AUVARO, ancienne animatrice coordinatrice de la vie sociale de l'EHPAD, a quitté son poste à la fin du mois de juillet dernier.

Julie DUNN était auparavant volontaire en service civique sur la structure.

- *Nouvel agent pour le pilotage de l'ensemble de la partie « hébergement ».*

Un nouvel agent va arriver à la mi-décembre sur un poste concernant le pilotage de la partie « hébergement » de l'établissement.

Ce poste sera destiné à encadrer la partie « hôtelière » de l'EHPAD (ménage, linge, etc...). Cette ouverture de poste permettra d'éventuellement moderniser les méthodes au niveau hôtelier.

- *Directives données pour les postes de directrice et psychologue.*

Les directives données à Madame MUNOZ (nouvelle directrice) et Madame ZEHR quant à leurs postes mettent à l'état de priorités les points suivants :

-Accompagnement et encadrement des entrées à l'EHPAD.

-Accueil par la directrice, des nouveaux résidents.

-Attention particulière sur les Unités Protégées afin que les résidentes et résidents vivant au sein de chacune d'entre elles aient une prise en charge adaptée (et un projet d'animation également).

- *Absence de Bernadette CHAVOUET (responsable technique)*

Bernadette CHAVOUET, responsable technique de l'établissement, est actuellement en arrêt de travail. Pour la période de son arrêt, cette dernière est remplacée par Théo. En cas d'intervention technique plus grave, le service technique de Barberaz assure également des interventions.

## 2. MISE EN ROUTE DU CHAUFFAGE A L'EHPAD

Comme indiqué sur les affiches à l'EHPAD, il y a eu un problème lors de la mise en route du chauffage. La société IDEX est intervenue et a découvert la présence d'une fuite d'eau sur le réseau.

Ce problème est désormais réglé et le chauffage est en marche.

Les radiateurs peuvent cependant rester froid actuellement, du fait de la température extérieure encore trop élevée pour qu'ils ne s'activent.

Il faut également purger les radiateurs. Monsieur COUDURIER fait remonter l'information afin que cela soit fait, pour chaque chambre, dans les plus brefs délais.

## 3. MOUSTIQUES

Plusieurs familles alertent sur la présence encore bien d'actualité des moustiques à l'EHPAD, et la forte invasion subie durant les derniers mois.

Monsieur COUDURIER, formé à ce sujet, et ayant mené aux cotés de la ville de Barberaz une campagne « anti-moustique » à grande échelle, informe qu'une action de sensibilisation sera mise en place afin de former les membres du personnel et résidents aux bons gestes pour lutter contre les moustiques.

En attendant, il est recommandé d'éviter toute stagnation d'eau et de vider les objets contenant de l'eau régulièrement afin de ne pas laisser le temps aux larves de se développer.

## 4. MANQUE D'ENTRETIEN DES BAIES VITREES DU RESTAURANT

La fille de Mme CLAIRACQ interpelle sur le fait que les vitres de la salle à manger du rez-de-chaussée sont très sales.

Monsieur COUDURIER indique qu'il va se renseigner sur qui est en charge de cette tâche.

## 5. MENAGE SUR LES BALCONS

La fille de Mme CLAIRACQ informe qu'un manque de ménage sur le balcon de sa maman a été constaté depuis plusieurs mois. Une présence de morceaux de métal a été également relevée suite à l'installation des nouveaux rails par un prestataire extérieur. Monsieur COUDURIER indique que l'enlèvement de ces déchets incombait à l'entreprise et la présence de ceux-ci constituait un manquement de leur part.

Pour le ménage conventionnel (balayage des feuilles mortes, poussière...), un rappel sur le manque de personnel est fait. Monsieur COUDURIER fait cependant remonter l'information aux services concernés.

## 6. COURANTS D'AIR AU RESTAURANT

La fille de Mme CLAIRACQ informe que plusieurs habitantes se plaignent d'avoir froid lors des repas au restaurant du fait de courants d'air.

Il est demandé de bien refermer la porte du restaurant afin de limiter ces courants d'air. L'information va être transmise aux équipes.

## 7. NOUVELLES MODALITES DU CVS ET ORGANISATION DES ELECTIONS.

L'Agence régionale de Santé (ARS) a fait le constat que le CVS de l'EHPAD des Blés d'or n'est pas constitué correctement. En effet, le CVS avait été établi sur la base du volontariat pour les divers représentants y siégeant. Or, l'ARS impose de faire des élections pour les différents représentants.

Un nouveau règlement intérieur du CVS sera établi, une fois les élections passées.

Les élections concernent les représentants des familles, des résidents et des membres du personnel.

Le nouveau CVS devra se présenter sous la forme suivante :

**POUR LES RESIDENTS** : 2 représentants + 2 suppléants, sous le format suivant :

-PISTACHE/TOURNESOL : 1 représentant + 1 suppléant

-CANNE A SUCRE/NOISETTE : 1 représentant + 1 suppléant

-AMANDE/VANILLE : Pas de représentant des résidents pour les unités protégées.

**POUR LES FAMILLES** : 3 représentants + 3 suppléants, sous le format suivant :

-PISTACHE/TOURNESOL : 1 représentant + 1 suppléant

-CANNE A SUCRE/NOISETTE : 1 représentant + 1 suppléant

-AMANDE/VANILLE : 1 représentant + 1 suppléant

**POUR LE PERSONNEL** : 1 représentant + 1 suppléant

Cette demande, indépendante de la volonté du CCAS de Barberaz et de l'EHPAD des Blés d'or, donne lieu à un planning serré pour mener à bien ces élections. Ce planning est le suivant :

29 octobre : *CVS pour explication des nouvelles modalités et de l'obligation de mettre en place des élections.*

Avant le 31 octobre : *Pour vous, familles, résidents et membres du personnel : Réception du compte-rendu du CVS du 29 octobre + réception des appels à candidatures et convocations aux élections.*

Jusqu'au 11 novembre : *Réception des candidatures.*

Du 12 au 15 novembre : *Diffusion de la liste des candidats aux élections.*

Mardi 19 novembre, de 10h00 à 15h00 : *Elections (en salle polyvalente) des différents représentants + élection du Président du CVS.*

Dès le 20 novembre : *Diffusion de la nouvelle composition du CVS et convocations au prochain CVS.*

26 novembre : *Premier CVS avec la nouvelle composition de celui-ci.*

Dans les jours qui suivent le 26 novembre : *Envoi du compte-rendu du CVS 2 + nouveau règlement intérieur.*

Pour les familles, toutes les informations au sujet de l'appel à candidature seront indiquées dans le document qui vous sera envoyé par mail avant le 31 octobre.

Pour les membres du personnel, les informations seront accessibles sur le logiciel netsoins et en salle des consignes.

Pour les résidents, enfin, les informations seront distribuées sous format papier.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Julie (animatrice), par mail, à l'adresse suivante : [animation@ehpad-lesblesdor.fr](mailto:animation@ehpad-lesblesdor.fr)

## 8. POINT SUR L'EVOLUTION DE L'ANIMATION

-Julie DUNN (animatrice), indique qu'elle est en train de travailler sur un projet d'animation. Ce dernier sera présenté lors du premier CVS avec la nouvelle composition suite aux élections, le 26 novembre.

-Elle indique vouloir également miser sur l'intégration de plus d'activités au sein des unités protégées.

A ce sujet, elle informe que de nouvelles activités ont pris place ces dernières semaines sur les unités Amande et Vanille. Des ateliers créatifs ont lieu de manière hebdomadaire sur les deux unités protégées.

Également, la mise en place d'un temps musical, désormais indiqué au programme, a permis de voir se mettre en place une activité fédératrice puisque des résidents d'autres étages sont venus lors des dernières semaines assister à ce moment musical. Des liens ont alors pu se créer entre résidents des unités fermées et résidents des autres unités.

-Pour continuer, Julie aborde l'absence de Patrice, accordéoniste au cours des dernières semaines. Celui-ci a eu des problèmes personnels et reprendra son activité dès le vendredi 8 novembre.

-Au sujet des activités récurrentes (gym, yoga, activités des bénévoles...), pas de changement à signaler pour le moment.

-A également été évoqué, suite à une idée proposée par Monsieur COUDURIER, l'éventualité de mettre en place un repas/temps festif aux alentours du Printemps. En effet, Monsieur COUDURIER relève le manque de temps festifs en dehors des périodes de fin d'année (repas de la courge, repas des familles, Fêtes... etc). Ce projet est donc en cours de réflexion pour voir sa faisabilité.

-Des réflexions sur de nouvelles sorties sont également en cours. Depuis ce mois, des sorties au Ciné Seniors (dispositif mis en place par le CCAS de Saint-Alban-Leyse permettant de faire profiter de séances de cinéma au prix de 4€ aux seniors, (payé par le résident/sa famille)) sont organisées. Julie assure le transport des résidents intéressés à cette occasion. Julie se renseigne également sur les possibilités d'accès pour les résidents en fauteuil, la salle ayant des marches sur les deux entrées.

-Nouveaux bénévoles : De nouveaux bénévoles arrivent à l'EHPAD.

Premièrement, une personne propose des documentaires sur le thème du voyage. Ce projet est en cours de mise en place avec Julie.

Une autre personne, Jean-Louis LARDERET proposera des spectacles avec une troupe de conteurs autour des contes de Savoie dans un premier temps, puis organisera, si l'accueil est favorable lors de ses premières venues, des ateliers de collecte de mémoires avec les habitants afin de créer un conte autour de ces informations. Le premier spectacle prévu aura lieu samedi 9 novembre à 10h30 au salon du 2<sup>ème</sup> étage.

Un appel à bénévoles va également être diffusé dans les communes alentours afin d'accueillir de nouvelles personnes pour des visites en chambres, aide lors des animations déjà en place, mise en place de nouvelles activités... etc

## 9. ASSOCIATION « L'Atelier des Blés d'or »

L'animation à l'EHPAD des Blés d'or est dans certains cas financée par l'association qui lui est associée : l'Atelier des Blés d'or.

Cette association se voit attribué chaque année des subventions de la part de trois communes alentours.

L'association était présidée par Monique TOUSTOU, malheureusement décédée le 23 octobre dernier.

Monique TOUSTOU s'est énormément impliquée dans la vie de l'association et de l'EHPAD. Un instant de recueillement a donc été mis en place lors de ce CVS en sa mémoire et en reconnaissance de toutes ses actions.

Un nouveau/une nouvelle président(e) devra donc être élu(e) pour pouvoir maintenir l'association. Cela implique que le bureau déjà existant de l'association désigne un nouveau président.

Le décès de Monique TOUSTOU étant très récent, cela se mettra en place au cours des prochaines semaines.

## 10. Intérimaires et organisation du personnel soignant

-Mme GARET (fille de Mme CLAIRACQ) interroge sur les nombreux intérimaires au sein des équipes de soin ces derniers temps.

-Monsieur COUDURIER rappelle que le secteur soignant est en difficulté partout et que de nombreuses absences en sont responsables et que cette situation est indépendante de la volonté de l'EHPAD.

-Céline CHARRIERE (aide-soignante) ajoute également que de moins en moins de personnes se forment à ces métiers et que cela rajoute en difficulté à ce secteur très en tension.

-Au niveau des équipes soignantes en place, Monsieur COUDURIER indique qu'une réunion a eu lieu avec le personnel durant laquelle tout inconfort et toute difficulté ont été exprimés par écrit. Des nouveaux horaires et nouvelles façons de fonctionner ont été mises en place suite à cette réunion. Céline CHARRIERE indique que ces changements ont été

bénéfiques et que les équipes en sont satisfaites malgré un rythme soutenu.

-Pour la partie « nuit », Monsieur COUDURIER indique que la Directrice Générale des services, Mme MARTIN, travaille conjointement avec l'EHPAD de Montmélian sur un appel à projet. Cet appel à projet viserait à mettre en place un personnel médical d'astreinte au cas où il y aurait une difficulté en pleine nuit. Cela viendrait compenser en cas d'urgence et de manque de personnel la nuit.

En l'absence d'autres questions, La séance est levée à 11h45

Compte-rendu fait le 29 octobre 2024.